

Disponibilités de Droit

Motif de la disponibilité	Durée	Pièces justificatives
Pour élever un enfant âgé de moins 12 ans	3 ans maximum renouvelables jusqu'au 12 ans de l'enfant	Photocopie du livret de famille
Pour donner des soins à un proche atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ou victime d'un accident ou d'une maladie grave. Il doit s'agir d'un enfant à charge ou de votre époux(se) ou partenaire de Pacs ou d'un ascendant	3 ans maximum renouvelables tant que la présence d'une tierce personne est justifiée	Copie du livret de famille ou du PACS + Certificat médical ou attestation de la sécurité sociale à la tierce personne
Pour suivre votre époux(se) ou partenaire de Pacs tenu(e) de déménager pour des raisons professionnelles.	3 ans maximum renouvelables sans limitation	Copie du livret de famille ou du PACS + Attestation de l'employeur du conjoint ou partenaire précisant le lieu de travail
Pour l'exercice d'un mandat d'élu local	durée du mandat électif	Attestation du mandat
Pour se rendre dans les DROM, les COM ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants	6 semaines maximum par agrément	Lettre explicative + Copie de l'agrément mentionné aux articles L225-2 et L225-17 du code de l'action sociale et des familles